



Groupe Pérennisation des
informations numériques

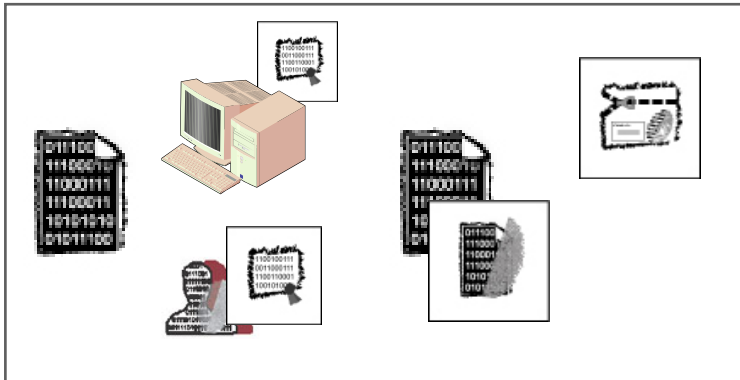
**Caractéristiques attendues
d'un service de stockage pérenne**

28 juin 2005

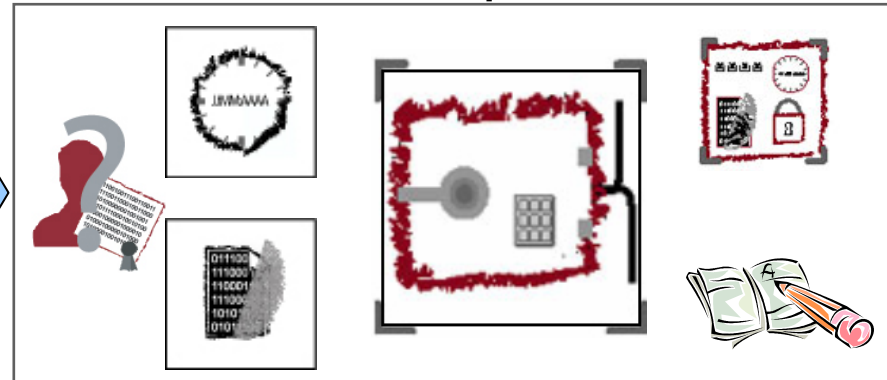
- Créée en janvier 2001, Cecurity.com est une société française qui est apparue dans la foulée des nouveaux textes relatifs à la signature électronique et dont la vocation première a été de concevoir un progiciel pour **l'archivage électronique des documents nativement électronique**.
- En terme de conservation de l'intégrité du document numérique, Cecurity.com est en **parfaite adéquation avec le modèle OAIS** au niveau du « **service de stockage** ».
- Cecurity.com dispose de plus de 50 références, notamment dans le domaine des **collectivités territoriales, administrations et professionnels du droit et du chiffre**.
- Cecurity.com bénéficie du **soutien de l'Anvar** et du **label Oppidum** du Ministère de l'Industrie
- Cecurity.com s'appuie sur un **fort réseau de partenaires** avec notamment France Telecom, pour l'archivage de la facture électronique

Conforme aux normes et standards
Archivage garantissant la valeur probante de la pièce déposée

Systeme d'Information du client



Coffre-fort électronique Communicant



- ❶ Authentification certificat électronique
(Captation du Certificat et gestion des habilitations)
- ❷ Production d'une empreinte intégrité
- ❸ Production enveloppe et acheminement sécurisé via SSL
- ❹ Réception du compte-rendu XML

- ❺ Contrôle intégrité du fichier reçu
- ❻ Horodatage des pièces et des actions
- ❼ Scellement par Signature électronique
(horodatage + empreinte + certificat + ...)
- ❽ Constitution de l'objet archive
- ❾ Notification au déposant
- ❿ Notarisation - traçabilité des actions



<En-tête/>

En-tête Cecurity.com



<Données de sécurité/>

Adresse CFEC

Identifiant unique de l'archive



<Date/>

Date et heure de dépôt
ou jeton d'horodatage



<Transaction/>

Identifiant session

Certificat électronique du déposant



<Document/>

Nom du document

Document original

Empreinte du document

Taille du document (*option*)



<Signature/>

Signature

Nom du document

Empreinte du document

Date & heure

Certificat

Identifiant de l'archive



- **Versement – Affecter à chaque fichier un niveau de criticité, un temps de restitution**
 - **Effectué par nature.**
 - **Spécialisé dans l'archivage des données critiques, la possibilité offerte par la télé-sauvegarde permet en outre de bénéficier d'une redondance**
- **Gestion des noms de fichiers sans contraintes imposée**
 - **Oui, celle-ci fait partie de l'offre standard proposée par le CFEC V3**
- **Renommage d'un fichier stocké**
 - **Non car nous avons considéré que renommer un fichier représentait une atteinte à l'intégrité de l'original numérique**
- **Suppression d'un fichier stocké**
 - **Oui, en fonction des droits associés au profil de l'utilisateur**
- **Créer, modifier, supprimer une arborescence de stockage virtuelle**
 - **Oui, en fonction des droits associés au profil de l'utilisateur**
- **Disposer d'une vue globale détaillée**
 - **Oui de type « explorateur » Windows**

- **Restitution d'un ou d'un ensemble de fichiers – Technologie XML**
 - Le CFEC V3 offre, en standard, des fonctions de « versement » et de « restitution » par ampliation (retrait de copie conforme).
 - La restitution :
 - permet en fonction de ses besoins le retrait de copie conforme sous 4 formats différents : le document au format originel, l'archive XML, le compte-rendu d'avis de dépôt, le dossier zip (document originel, empreinte SHA-1 et le cas échéant le jeton d'horodatage)
 - s'effectue document par document (sauf dans le cas d'un dépôt de documents sous un format compressé (zip) comprenant plusieurs documents)
- **Accès aux informations statistiques sur les données entrantes et sortantes**
 - Journalisation de toutes les opérations effectuée
 - Information sur l'espace utilisé en Mo
- **Gestion des droits d'accès**
 - Oui avec la définition de différents profils :
 - Administrateur salle des coffres ; administrateur coffre ; utilisateur coffre avec les droits dépôts/retrait, ou dépôt seul, ou retrait seul
 - Possibilité de droits partagés sur un coffre-fort électronique.

- **Proximité des univers propre à la pérennisation des informations numériques et de l'archivage électronique à valeur probante**
- **Conservation de l'intelligibilité du document**
 - Effectivement, « la capacité à restituer, pour l'utilisateur final, le contenu intelligible du train de bit n'est pas de la responsabilité du service de stockage »
 - Démarche d'Accompagnement et de Conseil du Client visant à permettre de préserver dans le temps l'intelligibilité des documents
- **Neutralité technologique et organisationnelle :**
 - Neutralité technologique en terme de choix des matériels et logiciel utilisés
 - Neutralité organisationnelle : le suivi l'archivage électronique doit être pris en charge par des spécialistes avec des technologies adaptées, une organisation dédiée, une culture juridique spécifique
 - N'implique pas pour autant l'obligation de recourir à un prestataire externe
 - L'archivage électronique peut être installé en interne, au sein de l'organisation. Certaines organisations bénéficient déjà d'une légitimité incontestable pour ce qui touche à l'archivage classique réalisé en interne, notamment dans le secteur des collectivités territoriales ou des professions de confiance
 - Le passage au numérique ne doit pas être une remise en cause de leur mission historique au profit de nouveaux acteurs tiers de confiance privés

- **Respect des standards publics en matière de signature électronique :**
 - L'offre de Cecurity.com repose sur la mise en œuvre des technologies et des standards de la signature électronique et notamment de l'empreinte d'intégrité
 - Cecurity.com utilise en standard les normes suivantes : Certificat X509 V3, empreinte d'intégrité SHA-1, jeton d'horodatage RFC 3161
- **Possibilité de mise en conformité avec la norme Z 42-013 :**
 - Gravage de tout ou partie des documents archivés sur des supports non réinscriptibles de type CD-R/DVD-R
- **Certification :**
 - Suivi des travaux P.R.I.S. archivage de l'ADAE qui devrait avoir une incidence importante sur l'ensemble des marchés de la dématérialisation
 - Cecurity.com participe actuellement aux travaux d'un groupe commun Aproged/FNTC qui élabore un « label » pour les progiciels de GED et d'archivage électronique
 - Certification juridique du Coffre-fort électronique Communicant (V3) à travers une *Legal Opinion* du cabinet d'avocat Caprioli & Associés qui indique notamment: « *Il s'ensuit qu'au regard des règles probatoires, le CFEC de Cecurity.com répond aux exigences légales et réglementaires* »

- **Dépôt Agence de Protection des Programmes :**
 - Dépôt des codes sources de nos progiciels à l'APP
 - Dépôt de l'objet Archive au format XML

- **Utilisation des normes standards en matière d'archivage électronique :**
 - Format, protocoles ou normes publiques concernant les algorithmes pour le calcul d'empreintes, certificat d'authentification, jeton d'horodatage
 - Permet aux utilisateurs de conserver une indépendance sur la durée vis-à-vis des fournisseurs et permet de garantir la réversibilité

- **Archivage long terme : privilégier l'action par rapport à l'attente...**
 - Éviter la tendance à exiger de l'archivage électronique une sécurité absolue alors que cela n'a jamais été le cas pour le papier
 - Le principe de l'équivalence (relative) du niveau d'exigence entre l'archivage papier et l'archivage électronique fait aussi partie des bonnes pratiques à envisager

- **Confidentialité :**
 - Chiffrement préalable des documents avant versement
 - Déclaration DCSSI - (Clé symétrique / AES 128 bits)
 - Étroites relations entre Confidentialité et protection des données personnelles (Loi Informatique et Libertés)



Merci pour votre attention
Question ?

Alain BORGHESI

abi@cecurity.com

01 43 56 37 37

28 juin 2005